

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1973)  
**Heft:** 225

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Printemps italien

Je suis retourné en Italie, ce printemps. Avec ma fille, plus le damoiseau d'icelle — moi, je les trouve pas mal du tout, les jeunes d'aujourd'hui. Quant au Freiherr, il avait été chasser le lapin, dans les Pyrénées.

J'ai été invité à Turin par un pasteur de l'Eglise vaudoise du Piémont, auteur d'un livre bien intéressant sur l'Eglise et la politique.

### De Mao à la théologie

Appartement en pleine ville, non loin de la gare. Poster de Che Guevara dans la chambre des enfants — trois petites filles entre quatre et huit ans — portrait du président Mao dans la chambre à coucher. Au mur du corridor, un dessin fait par l'aînée des trois fillettes, représentant un partisan (le grand-père fut dans la Résistance). Œuvres de Marx et Lénine dans la bibliothèque, plus des pièces radiophoniques de Dürrenmatt — que je préférais autrefois — parues en français chez Rencontre (et moi enchanté de me trouver là !), romans de Soljenitsyne ; au vrai, les livres de théologie se trouvaient dans le bureau.

### Praxis et idéologie

Et moi, tout de même un peu perplexe, voyez-vous. Car si dans la « praxis », je suis bien d'avis que chrétiens et communistes ont mieux à faire que de se combattre, sur le plan de l'« idéologie », la conciliation du matérialisme marxiste et du spiritualisme chrétien me paraît poser un certain nombre de problèmes...

Au demeurant, fort sympathiques, le pasteur et sa femme médecin, ouverts, fraternels — Italiens en un mot.

\* \* \*

Il m'a mené chez un sien beau-frère, communiste de la nuance « Manifesto » (issu, si j'ai bien compris, d'une dissidence « marxiste-léniniste » du PCI).

Villa aux environs de Turin. Grand living avec belle baie vitrée. Chambre de bain au rez-de-chaussée, à côté de la chambre à coucher ; chambre de bain au premier, à côté de la chambre du fils (encore à naître). Aux murs, quelques œuvres de l'un des meilleurs peintres contemporains, dont il était, il faut le dire, le parent. Bonne reproduction de Paul Klee, aussi. Dans la bibliothèque, des livres de Torquato Tasso, de Vico ; les romans et nouvelles de Pavese, bien sûr. Des revues d'art et d'architecture. Une monographie sur le peintre surréaliste Magritte. La « Découverte de la Peinture », de René Berger, dans la traduction italienne (et moi enchanté de le rencontrer là !). Splendide installation stéréo, audibilité parfaite. Musique de Bach (le « Magnificat »). Et moi, tout de même un peu perplexe, voyez-vous. Essayant

sans trop de succès d'imaginer un camarade de la base, ouvrier chez Fiat, pénétrant dans cet intérieur...

Au demeurant, fort sympathiques, lui et sa jeune femme, danseuse de profession, ouverts, fraternels — Italiens en un mot !

\* \* \*

Je suis rentré en Suisse tout songeur, méditant sur l'avenir du christianisme, sur celui de la Révolution — sur le présent de la défense nationale italienne, aussi, car le communiste était en train de faire son service militaire (quinze mois — douze si on peut prouver qu'on est soutien de famille !) du côté de Trieste, s'entraînant à sauver la patrie d'une éventuelle attaque yougoslave... Dieu merci, les Yougoslaves sont des gens paisibles !

J. C.

## Les Jésuites ou la « Porteuse de Pain »

Lorsque la discussion est engagée, curieux, la manière irrationnelle dont elle est conduite parfois. Par exemple beaucoup ignorent qu'il s'agit aussi de l'abrogation de l'article 52 de la Constitution qui interdit la fondation de nouveaux couvents ou ordres religieux.

Qui oserait soutenir que l'ordre public exige qu'obstacle juridique soit mis à une vocation de retraite ou de contemplation ? Personne, évidemment. Alors, on préfère escamoter l'article 52.

Quant à l'article 51, qui l'a lu sérieusement ? Car sa rédaction le rend inapplicable, et il n'est pas, de fait, appliqué. Que signifie interdire aux Jésuites « toute action dans l'Eglise » ? Autant vaudrait leur demander de ne plus être catholiques, ce qu'on n'ose pas, bien sûr. On biaise donc en leur interdisant « pro forma » de prêcher !

Mais, au lieu de lire les textes, on parle des Jésuites comme s'ils sortaient en cape d'un roman d'Eugène Sue pour capter des héritages helvétiques. C'est le XIX<sup>e</sup> siècle, mis en épiso-

des TV, pour feuilletons politiques à costumes. La lutte contre les Jésuites, dès le XVII<sup>e</sup>, a été certes l'affirmation de la bourgeoisie montante et triomphante. Ce triomphe en Suisse a même été, de 1845 à 1847, spectaculaire ; mais en 1972, il n'en reste plus, comme d'un vin, que le dépôt petit-bourgeois ou, dans certains milieux, la lie, xénophobe.

### L'affaire Pfürtner : ne pas généraliser

Mais, dira-t-on, et l'affaire Pfürtner ? L'affaire Pfürtner ne prouve que la maladresse de la hiérarchie, l'absence de sens politique du général des Dominicains, ce qui ne nous regarde qu'à peine, et surtout l'insuffisante laïcisation de l'Université de Fribourg. Et cela nous regarde, mais c'est une autre affaire.

Pour le reste, ne confondez pas les articles 51 et 52 de la Constitution fédérale avec la « Porteuse de Pain ».